

24.08.2020 Kit Components

| Product code | Description |
|-----------------------|---|
| 5000120 5000120EDU | DC Universal Protein Assay Reagents Kit |
| Components: | |
| 5000113 | DC Protein Assay Reagent A |
| 5000114 | DC Protein Assay Reagent B |
| 5000115 | DC Protein Assay Reagent S |
| 5000117EDU | RC DC Protein Assay RC Reagent I |
| 5000118 | RC Reagent II |



Page: 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 23.07.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit DC Protein Assay Reagent A
- · Code du produit 5000113, 5000113EDU, 9702088, 10041707
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydroxyde de sodium

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. P501

(suite page 2)



Page: 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 23.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent A

(suite de la page 1)

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers:

CAS: 1310-73-2 hydroxyde de sodium

Skin Corr. 1A, H314

2,5-<5%

EINECS: 215-185-5

Acute Tox. 4, H302

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · après inhalation : En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- après ingestion :

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Porter un vêtement personnel de protection

(suite page 3)



Page : 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 23.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent A

(suite de la page 2)

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

- · Protection respiratoire: Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique

(suite page 4)



Page : 4/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 23.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent A

(suite de la page 3)

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux :

Lunettes de protection.

Lunettes de protection hermétiques.

| RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques | | |
|--|--|--|
| 9.1 Informations sur les propriétés p Indications générales. Aspect: | hysiques et chimiques essentielles | |
| Forme : | liquide | |
| Couleur : | bleu clair | |
| · Odeur : | Inodore | |
| · Seuil olfactif: | Non déterminé. | |
| · valeur du pH à 20 °C: | 13,6 | |
| · Modification d'état | | |
| Point de fusion : | 0 °C | |
| Point d'ébullition : | 100 °C | |
| · Point d'éclair : | non applicable | |
| | Non déterminé. | |
| · Inflammabilité (solide, gazeux) : | Non applicable. | |
| Température de décomposition : | Non déterminé. | |
| · Auto-imflammation : | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. | |
| · Danger d'explosion : | Non déterminé. | |
| · Limites d'explosion : | | |
| inférieure : | Non déterminé. | |
| supérieure : | Non déterminé. | |
| · Pression de vapeur à 20 °C: | 23 hPa | |
| · Densité à 20 °C: | 1 g/cm³ | |
| · Densité relative. | Non déterminé. | |
| · Densité de vapeur: | Non déterminé. | |
| · Vitesse d'évaporation. | Non déterminé. | |
| · Solubilité dans/miscibilité avec | | |
| l'eau : | entièrement miscible | |
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau | u) : Non déterminé. | |
| · Viscosité : | | |
| dynamique à 20 °C: | 0,952 mPas | |
| cinématique : | Non déterminé. | |
| | (suite page 5) | |

(suite page 5)



Page : 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 23.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent A

(suite de la page 4)

· Teneur en solvants :

eau: 95,4 %

Teneur en substances solides : 4.0 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

1310-73-2 hydroxyde de sodium

Oral LD50 2.000 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation :
- · de la peau :

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· des yeux :

Provoque de graves lésions des yeux.

- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page: 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 24.08.2020 Révision: 23.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent A

(suite de la page 5)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

| 14.1 Numéro ONU DOT, ADR, IMDG, IATA | UN1824 |
|---|--------------------------------------|
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| DOT | Sodium hydroxide solution |
| ADR | 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION |
| | 1824 SODIUM HYDROXIDE SOLUTION |
| IMDG, IATA | SODIUM HYDROXIDE SOLUTION |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| Label | 8 |
| ADR, IMDG, IATA | |
| Classe | 8 Matières corrosives. |
| Étiquette | 8 |
| 14.4 Groupe d'emballage | |
| DOT, ADR, IMDG, IATA | III |



Page: 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 23.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent A

| | (suite de la page 6 | |
|---|--|--|
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | | |
| · Polluant marin : | Non | |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'util | lisateur Attention: Matières corrosives. | |
| · Indice Kemler : | | |
| · No EMS : | F-A,S-B | |
| · Segregation groups | Alkalis | |
| · Stowage Category | A | |
| · Segregation Code | SG35 Stow "separated from" SGG1-acids | |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe | II de la | |
| convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. | |
| · Indications complémentaires de transport : | | |
| · ADR | | |
| · Quantités limitées (LQ) | 5L | |
| · Quantités exceptées (ÉQ) | Code: E1 | |
| . , | Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml | |
| | Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml | |
| · Catégorie de transport | 3 | |
| · Code de restriction en tunnels | Е | |
| · IMDG | | |
| · Limited quantities (LQ) | 5L | |
| Excepted quantities (ÉQ) | Code: E1 | |
| | Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml | |
| | Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml | |
| · "Règlement type" de l'ONU: | UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, III | |
| | | |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

• 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 23.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent A

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.

· Contact:

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety

 4000 Alfred Nobel Drive
 2000 Alfred Nobel Drive

 Hercules, CA 94547, USA
 Hercules, CA 94547, USA

 1(510) 724-7000
 1(510) 741-1000

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

BE



Page : 1/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 23.07.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit DC Protein Assay Reagent B
- · Code du produit 5000114, 5000114EDU, 9702086, 9702089
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers: n'est pas applicable
- · Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)



Page : 2/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 23.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent B

(suite de la page 1)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)



Page: 3/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 23.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent B

(suite de la page 2)

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire : non nécessaire.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

| 9.1 Informations sur les propriétés p | physiques et chimiques essentielles | |
|---|--|---|
| Indications générales. | | |
| Aspect: Forme : | liquido | |
| Couleur : | liquide incolore | |
| Odeur : | Incolore | |
| Seuil olfactif: | Non déterminé. | |
| valeur du pH à 20 °C: | <2.1 | |
| Modification d'état | , | |
| Point de fusion : | 0 °C | |
| Point de lasion : Point d'ébullition : | 100 °C | |
| | 177 7 | |
| Point d'éclair : | non applicable | |
| | Non déterminé. | |
| Inflammabilité (solide, gazeux) : | Non applicable. | |
| Température de décomposition : | Non déterminé. | |
| Auto-imflammation : | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. | |
| Danger d'explosion : | Non déterminé. | |
| Limites d'explosion : | | |
| inférieure : | Non déterminé. | |
| supérieure : | Non déterminé. | |
| Pression de vapeur à 20 °C: | 23 hPa | |
| Densité à 20 °C: | 1,006 g/cm³ | _ |
| Densité relative. | Non déterminé. | |
| Densité de vapeur: | Non déterminé. | |
| Vitesse d'évaporation. | Non déterminé. | |
| Solubilité dans/miscibilité avec | | |
| l'eau : | entièrement miscible | |

(suite page 4)



Page: 4/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 24.08.2020 Révision: 23.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent B

(suite de la page 3)

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

· Viscosité :

dynamique à 20 °C: 0.952 mPas cinématique : Non déterminé.

· Teneur en solvants :

98.4 % eau:

1.0 % Pas d'autres informations importantes disponibles. · 9.2 Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Teneur en substances solides :

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page : 5/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 23.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent B

(suite de la page 4)

- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales : En général non polluant
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

| 14.1 Numéro ONU | |
|--|--|
| DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA | Non réglementé |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| DOT, ADN, IMDG, IATA | Non réglementé |
| ADR | Non réglementé |
| | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| Classe | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | |
| DOT, ADR, IMDG, IATA | Non réglementé |
| 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| Polluant marin : | Non |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisa | ateur Non applicable. |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe ll c | de la |
| convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| Indications complémentaires de transport : | Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessu |
| "Règlement type" de l'ONU: | Non réglementé |



Page: 6/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 24.08.2020 Révision: 23.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent B

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux : En général non polluant
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- Contact:

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive 2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * Données modifiées par rapport à la version précédente



Page : 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 25.07.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit DC Protein Assay Reagent S
- · Code du produit 5000115, 5000115EDU, 9702090
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse Office: +32 (0) 3 710 53 00

Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable
- · Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers:

CAS: 151-21-3 sulfate de sodium et de dodécyle Flam. Sol. 2, H228 Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 2)

ь



Page: 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 25.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent S

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant

(suite page 3)



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 25.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent S

(suite de la page 2)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire : Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

| Aspect: | | |
|-----------------------------------|--|--|
| Forme : | liquide | |
| Couleur : | blanc | |
| Odeur : | Inodore | |
| Seuil olfactif: | Non déterminé. | |
| valeur du pH: | Non déterminé. | |
| Modification d'état | | |
| Point de fusion : | non déterminé | |
| Point d'ébullition : | 100 °C | |
| Point d'éclair : | non applicable | |
| | Non déterminé. | |
| Inflammabilité (solide, gazeux) : | Non applicable. | |
| Température d'inflammation : | 310 °C | |
| Température de décomposition : | Non déterminé. | |
| Auto-imflammation : | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. | |
| Danger d'explosion : | Non déterminé. | |

(suite page 4)



Page : 4/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 25.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent S

| | | (suite de la page |
|--|--|-------------------|
| · Limites d'explosion : | | |
| inférieure : | Non déterminé. | |
| supérieure : | Non déterminé. | |
| · Pression de vapeur à 20 °C: | 23 hPa | |
| · Densité à 20 °C: | 0,96438 g/cm ³ | |
| · Densité relative. | Non déterminé. | |
| · Densité de vapeur: | Non déterminé. | |
| · Vitesse d'évaporation. | Non déterminé. | |
| · Solubilité dans/miscibilité avec | | |
| l'eau : | entièrement miscible | |
| · Coefficient de partage (n-octanol/ea | u) : Non déterminé. | |
| · Viscosité : | | |
| dynamique : | Non déterminé. | |
| cinématique : | Non déterminé. | |
| · Teneur en solvants : | | |
| eau : | 92,5 % | |
| Teneur en substances solides : | 7,5 % | |
| · 9.2 Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. | |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

151-21-3 sulfate de sodium et de dodécyle

Oral LD50 1.288 mg/kg (rat)
Dermique LD50 580 mg/kg (rab)

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 25.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent S

(suite de la page 4)

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA

Non réglementé

(suite page 6)



Page : 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 25.07.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent S

| | (suite de la page s | |
|--|---|--|
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU DOT, ADN, IMDG, IATA ADR | Non réglementé Non réglementé Non réglementé | |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe | Non réglementé | |
| · 14.4 Groupe d'emballage · DOT, ADR, IMDG, IATA | Non réglementé | |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin : | Non | |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | r Non applicable. | |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. | |
| · Indications complémentaires de transport : | Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus | |
| · "Règlement type" de l'ONU: | Non réglementé | |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

• 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H228 Matière solide inflammable.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 25.07.2020 Date d'impression: 24.08.2020

Nom du produit DC Protein Assay Reagent S

(suite de la page 6)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- Contact:

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive 2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA Hercules, CA 94547, USA

1(510) 741-1000 1(510) 724-7000

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Sol. 2: Matières solides inflammables - Catégorie 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

· * Données modifiées par rapport à la version précédente



Page : 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 24.08.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit RC DC Protein Assay RC Reagent I
- · Code du produit 5000117EDU, 5000117
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger







GHS05 GHS07 GHS08

- · Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acide trichloroacétique

· Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

(suite page 2)



Page : 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 24.08.2020

Nom du produit RC DC Protein Assay RC Reagent I

(suite de la page 1)

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers:

 CAS: 76-03-9
 acide trichloroacétique
 Carc. 2, H351
 5-10%

 EINECS: 200-927-2
 Skin Corr. 1A, H314
 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · après inhalation : En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- · après ingestion :

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de protection respiratoire.

<u>—</u> В



Page : 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 24.08.2020

Nom du produit RC DC Protein Assay RC Reagent I

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Porter un vêtement personnel de protection

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

Eviter le dégagement d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

76-03-9 acide trichloroacétique

VL (Belgique) Valeur à long terme: 6,8 mg/m³, 1 ppm

· Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)



Page : 4/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 24.08.2020

Nom du produit RC DC Protein Assay RC Reagent I

(suite de la page 3)

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Non déterminé.

Protection des yeux :

· Limites d'explosion : inférieure :

Lunettes de protection.

Lunettes de protection hermétiques.

| <i>IE A. D</i> | | chimiques |
|----------------|------|-----------|
| 16 0 600 | | |
| | | |

| Robingol 3. Froprietes physiques et chimiques | | |
|---|--|--|
| 9.1 Informations sur les propriétés pl Indications générales. Aspect: | hysiques et chimiques essentielles | |
| Forme : | liquide | |
| Couleur : | incolore | |
| · Odeur : | Inodore | |
| · Seuil olfactif: | Non déterminé. | |
| · valeur du pH à 20 °C: | <1 | |
| · Modification d'état Point de fusion : Point d'ébullition : | non déterminé 100 °C | |
| · Point d'éclair : | non applicable Non déterminé. | |
| · Inflammabilité (solide, gazeux) : | Non applicable. | |
| · Température de décomposition : | Non déterminé. | |
| · Auto-imflammation : | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. | |
| · Danger d'explosion : | Non déterminé. | |
| | | |

(suite page 5)



Page : 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 24.08.2020

Nom du produit RC DC Protein Assay RC Reagent I

| | | (suite de la page 4 |
|--|--|---------------------|
| supérieure : | Non déterminé. | |
| · Pression de vapeur à 20 °C: | 23 hPa | |
| · Densité à 20 °C: | 1,2137 g/cm³ | |
| · Densité relative. | Non déterminé. | |
| · Densité de vapeur: | Non déterminé. | |
| · Vitesse d'évaporation. | Non déterminé. | |
| · Solubilité dans/miscibilité avec | | |
| l'eau : | entièrement miscible | |
| · Coefficient de partage (n-octanol/ea | u) : Non déterminé. | |
| · Viscosité : | | |
| dynamique : | Non déterminé. | |
| cinématique : | Non déterminé. | |
| · Teneur en solvants : | | |
| eau : | 64,3 % | |
| Teneur en substances solides : | 35,7 % | |
| · 9.2 Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. | |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau :

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· des yeux :

Provoque de graves lésions des yeux.

- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)



Page: 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 24.08.2020

Nom du produit RC DC Protein Assay RC Reagent I

(suite de la page 5)

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · DOT, ADR, IMDG, IATA

UN2564

(suite page 7)



Page : 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 24.08.2020

Nom du produit RC DC Protein Assay RC Reagent I

| | (suite de la pa |
|--|--|
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| DOT | Trichloroacetic acid, solution |
| ADR | 2564 ACIDE TRICHLORACÉTIQUE EN SOLUTION |
| | 2564 TRICHLOROACETIC ACID SOLUTIO |
| | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS |
| IMDG | TRICHLOROACETIC ACID SOLUTION, MARI |
| | POLLUTANT |
| IATA | TRICHLOROACETIC ACID SOLUTION |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| Label | 8 |
| ADR, IMDG, IATA | |
| Classe | 8 Matières corrosives. |
| Étiquette | 8 |
| 14.4 Groupe d'emballage | |
| DOT, ADR, IMDG, IATA | III |
| | <i></i> |
| 14.5 Dangers pour l'environnement: | Oienne ann an tionne I (a aire an at ant na) |
| Polluant marin : | Signe conventionnel (poisson et arbre) |
| Marquage spécial (ADR): | Signe conventionnel (poisson et arbre) |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisa | teur Attention: Matières corrosives. |
| Indice Kemler : | 80 |
| No EMS : | F-A,S-B |
| Segregation groups | Acids |
| Stowage Category | В |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II d | le la |
| convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| Indications complémentaires de transport : | |
| ADR | |
| Quantités limitées (LQ) | 5L |
| Quantités exceptées (EQ) | Code: E1 |
| Quantitos exceptees (LQ) | Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml |
| | Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml |
| Catágorio do transport | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · |
| Catégorie de transport | 3 |
| Code de restriction en tunnels | E |
| IMDG | |
| Limited quantities (LQ) | 5L |
| Excepted quantities (EQ) | Code: E1 |
| | Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml |
| | Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml |
| | |



Page : 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 24.08.2020

Nom du produit RC DC Protein Assay RC Reagent I

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H351 Susceptible de provoguer le cancer.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA
Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

· * Données modifiées par rapport à la version précédente



Page : 1/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 24.08.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit RC Reagent II
- · Code du produit 5000118
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories nv

Winninglaan 3 - BE-9140 Temse

Office: +32 (0) 3 710 53 00 Fax: +32 (0) 3 710 53 01

- · Service chargé des renseignements : CTS.benelux @bio-rad.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0) 3 710 53 00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers: n'est pas applicable
- · Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)



Page : 2/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 24.08.2020

Nom du produit RC Reagent II

(suite de la page 1)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)



Page : 3/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 24.08.2020

Nom du produit RC Reagent II

(suite de la page 2)

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau :

- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire : non nécessaire.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

| 9.1 Informations sur les propriétés p Indications générales. | mysiques et ciliniques essentielles |
|---|--|
| Aspect: | |
| Forme : | liquide |
| Couleur : | incolore |
| Odeur: | Inodore |
| Seuil olfactif: | Non déterminé. |
| valeur du pH à 20°C: | <11 |
| Modification d'état | |
| Point de fusion : | 0 °C |
| Point d'ébullition : | 100 °C |
| Point d'éclair : | non applicable |
| | Non déterminé. |
| Inflammabilité (solide, gazeux) : | Non applicable. |
| Température de décomposition : | Non déterminé. |
| Auto-imflammation : | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| Danger d'explosion : | Non déterminé. |
| Limites d'explosion : | |
| inférieure : | Non déterminé. |
| supérieure : | Non déterminé. |
| Pression de vapeur à 20 °C: | 23 hPa |
| Densité : | non déterminée |
| Densité relative. | Non déterminé. |
| Densité de vapeur: | Non déterminé. |
| Vitesse d'évaporation. | Non déterminé. |

entièrement miscible

(suite page 4)



Page : 4/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 24.08.2020

Nom du produit RC Reagent II

(suite de la page 3)

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

· Viscosité :

dynamique à 20 °C: 0,952 mPas cinématique : Non déterminé.

· Teneur en solvants :

eau: 97,0 %

Teneur en substances solides : 3,0 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page : 5/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.08.2020 Révision: 24.08.2020

Nom du produit RC Reagent II

(suite de la page 4)

- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales : En général non polluant
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

| 14.1 Numéro ONU DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA | Non réglementé |
|---|--|
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| DOT, ADN, IMDG, IATA | Non réglementé |
| ADR | Non réglementé |
| | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| Classe | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | |
| DOT, ADR, IMDG, IATA | Non réglementé |
| 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| Polluant marin : | Non |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilis | sateur Non applicable. |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe Il | de la |
| convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| Indications complémentaires de transport : | Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessu |
| "Règlement type" de l'ONU: | Non réglementé |

(suite page 6)



Page: 6/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 24.08.2020 Révision: 24.08.2020

Nom du produit RC Reagent II

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux : En général non polluant
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- Contact:

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive 2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * Données modifiées par rapport à la version précédente